

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU**

**Séance # 03-2018**

À une session spéciale du conseil municipal de Plaisance tenue le mardi 13 mars 2018 à 19 H, à la Maison des Aînés de Plaisance, sous la présidence de Monsieur Christian Pilon, Maire.

Sont présents :

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
Mme Micheline cloutier, conseillère	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Julien Chartrand, conseiller	siège #5

Absence motivée :

M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6
-------------------------------	----------

M. Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier est aussi présent.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.**

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier M. Paul St-Louis constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

**03-058-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par M. Thierry Dansereau**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**03-059-18 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION (2018-2019-2020)**

**Il est proposé par M. Julien Chartrand**

**QUE** le conseil adopte son programme triennal (2018, 2019, 2020) des dépenses en immobilisation tel que déposé par le Directeur général/Secrétaire-trésorier, M. Paul St-Louis. Document à voir au dossier (2-3-2'2018/Programme triennal d'immobilisations) disponible au bureau municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

03-059-18 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES  
DÉPENSES EN IMMOBILISATION (2018-2019-  
2020) (suite)

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

03-060-18 ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DE L'ÉTAT DES  
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'établissent comme suit, à savoir :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2018 budget
<b>REVENUS</b>	
Taxes	1 228 951\$
Païement tenant lieux de taxes	46 609\$
Transferts	192 818\$
Services rendus	32 850\$
Imposition de droits	32 500\$
Amendes et pénalités	2 000\$
Autres revenus	12 900\$
Intérêts	21 200\$
Amortissement	282 200\$
	<u>1 852 020\$</u>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	332 740\$
Sécurité publique	169 235\$
Transport	309 655\$
Hygiène du milieu	238 600\$
Santé et bien-être	17 820\$
Aménagement, urbanisme et développement	154 723\$
Loisirs et culture	158 142\$
Assurance	30 851\$
Quote-part MRC Papineau	58 149\$
Frais de financement	48 075\$
Amortissement	282 200\$
	<u>1 800 190\$</u>
<b><u>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u></b>	51 830\$
Remboursement de la dette	(147 420\$)
Appropriation de surplus	95 590\$
Solde des fonds à la fin de l'exercice	0\$

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

	2018 budget
<b>REVENUS</b>	
Contribution Fonds d'administration	8 065\$
Transferts conditionnels	1 105 455\$
Financement à long terme	262 880\$
	<u>1 376 400\$</u>

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

03-060-18 ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DE L'ÉTAT DES  
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (suite)

**DÉPENSES**

Transport	490 815\$
Hygiène du milieu	739 895\$
Aménagement et urbanisme	130 250\$
Loisirs et culture	15 440\$
	<hr/>
	1 376 400\$

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE** 0\$

**Il est proposé par M. Daniel Séguin**

**QUE** le conseil adopte le budget 2018 et l'état des activités d'investissement.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

03-061-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT #434-18 FIXANT LES  
TAUX DE TAXATION ET LES TARIFS POUR  
L'ANNÉE 2018

**ATTENDU** que ce conseil se doit de réaliser, par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses de l'administration, d'entretien et d'amélioration et de faire face aux obligations de la Municipalité ;

**Il est proposé par Mme Micheline Cloutier**

**QUE** le conseil adopte le règlement #434-18 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFS POUR L'ANNÉE 2018.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

19h14

Aucune personne présente.

03-062-18 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE 19H15

**Il est proposé par M. Daniel Séguin**

**QUE** la séance spéciale soit et est levée.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_(signé)\_\_\_\_\_  
Christian Pilon  
Maire

\_\_\_\_\_(signé)\_\_\_\_\_  
Paul St-Louis  
Directeur général/  
Secrétaire-trésorier